

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

1 / C / 1 .

Rome, le 2 juillet 1934.

Zürich am
9. VII 34

En circulation

air, 5. VII. 34

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur d'accuser réception de vos lettres des 19, 23 et 28 juin, avec l'article de "La Liberté" sur les fascistes de Lausanne.

En vous confirmant ma lettre du 30 juin concernant mon entrevue avec Mussolini sur la question des faisceaux suisses, je n'ai pas à vous répéter tout ce que je lui ai dit à ce sujet. J'avais bien appris ma leçon et lui ai cité tous les faits qui se sont produits depuis ma dernière entrevue en mars dernier, et qui semblent contredire les instructions qu'il avait bien voulu donner aux autorités responsables.

Au sujet du faisceau de Gênes et de la menace d'irruption dans les locaux du Cercle suisse, le Duce m'a dit que notre Consul en cette ville avait la réputation d'être anti-italien. Je lui ai répondu que j'avais proposé moi-même la nomination de M. Biaggi au Conseil Fédéral, que j'en prenais toute la responsabilité, que ces propos malveillants prouvaient une fois de plus l'oeuvre perfide de la

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,

Chef du Département Politique Fédéral,

B e r n e



bande Fonjallaz, qui cherche à répandre dans l'opinion italienne les bruits les plus calomnieux contre ceux qui s'opposent à la création des "fasci" suisses, suivant les instructions reçues du Gouvernement Fédéral, en les représentant comme hostiles non seulement au fascisme italien, mais à l'Italie même.

Je lui ai parlé aussi de Parini et de Scanziani, sans aucun ménagement. Je lui ai dit l'abus que l'on faisait ainsi du mot "fascismo" et du discrédit que l'on répandait à ce sujet en Suisse. Il m'a dit: "è un fenomeno italiano", ce qui devrait prouver qu'il ne cherche pas à répandre sa doctrine à l'étranger sous sa forme italienne. Il m'a confirmé les ordres donnés aux Préfets après notre conversation du 10 mars. Il se déclare prêt à prendre d'autres mesures, mais auparavant il attendait de moi un rapport écrit dans lequel j'énumérerais tous les faits et incidents que je venais de lui exposer. C'est ce que je ferai aujourd'hui même.

De toutes façons, il n'a cherché aucunement à atténuer l'importance de cette affaire.

En conclusion, je garde de cet entretien une très bonne impression. Le Duce n'a montré aucun signe de doute ou d'impatience comme lors de ma dernière entrevue. Mais, comme je vous l'ai dit à maintes reprises, et comme M. Biaggi ne paraît pas le comprendre dans la dernière lettre qu'il vous a écrite, il n'est pas seul en cause dans ces circonstances. Il y a toutes sortes d'agents et de courants dont nous devons toujours tenir compte. L'essentiel, pour le moment

ATION DE SUISSE
EN ITALIE

- 2 -

est que nous pouvons compter certainement sur l'action
du Duce en faveur de nos justes demandes.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller
Fédéral, l'expression de mon respectueux dévouement.

Magnum

323